

# En clair.

MAGAZINE INSPIRANT DE LA BANQUE VAN BREDA — Juin 2022

## Viser l'harmonie

Le Dr. Christophe Dauge nous parle de sa recherche d'équilibre entre vies professionnelle et privée

## Quand profiter des bénéfices de votre société ?

## Optimisez votre revenu global

Cinq profils de clients et nos conseils



VÉRONIQUE LÉONARD  
*Membre du comité de direction*

DIMITRI BAUTERS  
*Directeur régional Bruxelles-Wallonie*

CHÈRE ENTREPRENEUSE,  
CHER ENTREPRENEUR,  
CHER TITULAIRE DE PROFESSION LIBÉRALE,

Viser et maintenir une parfaite harmonie, trouver le bon équilibre entre les sphères professionnelles et privées, pouvoir recueillir les fruits de son travail, mener un projet qui nous passionne, réaliser des rêves : voilà des challenges quotidiens ou des ambitions pour beaucoup d'entre vous.

Et si cette harmonie passait aussi par le bon équilibre entre vos patrimoines professionnel et privé ? Vous vous donnez sans compter pour votre société.  
Veillez à obtenir un juste retour des choses, au moment opportun !

Les possibilités de transférer des ressources de votre société vers votre patrimoine privé sont nombreuses. Une approche sur mesure est indispensable, en fonction de votre situation personnelle. En effet, votre situation est unique et les répercussions fiscales et financières diffèrent selon les options choisies. Apprenez à optimiser les différentes composantes de ce que nous appelons le revenu global.

Vos journées sont bien remplies. Différentes pistes s'offrent à vous, nous espérons qu'au travers ce dossier bancaire, vous découvrirez comment tirer parti de votre société à titre privé, optimiser votre situation et trouver un bon équilibre afin d'obtenir une sérénité financière et peut-être réaliser vos rêves.

Bonne lecture,  
*Véronique Léonard & Dimitri Bauters*

2

## Docteur Christophe Dauge

« Apprendre à mieux se connaître. Écouter ses proches et oser se remettre en question. »

9

## Cinq conseils pour profiter de votre travail en société

Votre société peut vous aider à développer votre patrimoine privé

12

## Qu'est-ce que le revenu global

Nos explications et ce que cela comprend pour vous

17

## Optimisez votre revenu global

Cinq profils de clients à différents stades de leurs carrières et nos conseils

23

## Faites appel à des experts

Les avantages d'être bien conseillé par les bonnes personnes

28

## Quand profiter des bénéfices de votre société

Déterminez le meilleur timing pour sortir l'argent de votre société

34

## Le retour de Van Breda The SQUARE

Notre communauté inspirante revient en force avec un programme alléchant





« J'ESSAYE DE GARDER  
UN MAXIMUM DE DIVERSITÉ  
DANS MON TRAVAIL ET  
D'ENCOURAGER LES ASPECTS  
QUI ME PLAISENT DANS  
MA PRATIQUE. »

---

Christophe Dauge est médecin généraliste à Ath, un métier exigeant mais passionnant qu'il exerce depuis bientôt vingt ans. Qu'est-ce qui a changé dans sa pratique depuis le début de sa carrière, notamment avec la crise du coronavirus, et comment arrive-t-il à garder un équilibre entre vie professionnelle et vie privée ? Il nous propose des réponses intéressantes à ces questions.

Dr. Christophe Dauge

Médecin généraliste — Marié — Un enfant (5 ans) — Habite à Ath

« Rien ne vaut la consultation physique pour établir un bon diagnostic. Dans notre métier, de nombreuses informations passent par le non-verbal. »

CHRISTOPHE DAUGE

## CHRISTOPHE DAUGE

Qu'est-ce qui vous a attiré dans la médecine générale ?

**Dr. Christophe Dauge :** « Je me souviens encore des discussions que nous avons en fin d'études secondaires, des tests d'orientation qui nous permettaient de définir les métiers qui nous conviendraient au mieux. J'ai toujours voulu travailler dans un domaine avec du contact humain, des journées sans routine, avec un métier qui offrait des possibilités de formations continues. Je pense que c'est à présent le cas pour de nombreux secteurs mais dans les années 90, lorsque je suis sorti des études secondaires, il était encore possible de croiser des employés qui travaillaient pour la même entreprise depuis une douzaine d'années et qui s'enlisaient dans le train-train quotidien. La médecine générale est idéale pour garder cette pluralité de possibilités, pour offrir une ouverture et un dialogue avec les autres. J'ai l'impression qu'il y a beaucoup de spécialités médicales qui sont de plus en plus réduites à la technicité, à un canevas de consultations prédéfinies. En médecine générale, je peux par exemple croiser des problèmes dermatologiques, cardiaques ou endocriniens dans une même journée. Cette variété dans les pathologies est importante pour moi, tout comme le contact humain permanent sans trop d'intervention technologique. »

Quel regard portez-vous sur vos années de pratique ?

**Dr. Christophe Dauge :** « J'ai été diplômé de médecine en 2003 et spécialisé en médecine générale en 2005. J'approche tout doucement des 20 ans de pratique. C'est un métier qui a quand même fort évolué depuis le temps, notamment en terme d'encodage des données, de digitalisation et de prévention. La crise du coronavirus a d'autant plus accéléré ces changements. C'est une constatation évidente pour beaucoup de médecins généralistes mais nous avons dû nous adapter rapidement, peut-être plus que pendant les 20 années précédentes. Nous avons remplacé les consultations physiques par des consultations téléphoniques. Nous avons également envoyé des ordonnances par e-mail alors que c'était impossible ou impensable auparavant. Maintenant, c'est devenu la routine. Les patients ont pris l'habitude de recevoir leur renouvellement d'ordonnance de manière électronique et de discuter de leurs problèmes de santé par téléphone. C'est logique, nous avons dû nous adapter parce qu'il fallait rester chez soi et réduire les contacts pendant les vagues successives. J'essaie à présent de les réhabituer à venir me voir, de les faire revenir au cabinet médical pour les examiner ou refaire le point ensemble. »

OUT OF THE BOX

CHRISTOPHE DAUGE



Quelles leçons avez-vous vu pu tirer de cette pandémie ?

**Dr. Christophe Dauge :** « Notre métier a peut-être tout à gagner en terme de meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Nous avons pu, tout comme nos patients, gagner un peu de temps en leur demandant de ne pas se déplacer jusqu'au cabinet, de prendre systématiquement des rendez-vous pour éviter de devoir patienter en salle d'attente. Je pense que la digitalisation instaurée par le covid peut être intéressante pour certains aspects. Mais il faut se méfier de ne pas tomber dans les travers du tout digital. À partir du moment où je connais bien la personne, je peux effectivement régler un certain nombre de choses par téléphone. Mais rien ne vaut la consultation physique pour établir un bon diagnostic. Dans notre métier, de nombreuses informations passent par le non-verbal. Le téléphone n'est pas suffisant, ni même la visioconférence. Par écran interposé, je ne vois que le haut du corps du patient, je ne perçois pas l'agitation ou le stress qu'il peut ressentir. De plus, c'est important de s'assurer que le patient a bien compris ce que je lui ai expliqué. Mine de rien, nous sommes une discipline de la médecine avec un

fort côté pédagogique et éducatif. Nous devons rester à l'écoute des gens et leur apporter des réponses claires, quel que soit leur niveau de compréhension. »

Que faites-vous pour maintenir cette balance entre professionnel et privé ?

**Dr. Christophe Dauge :** « J'essaie d'écouter mes proches autant que mes patients. Il faut parfois laisser son orgueil de côté et arriver à se remettre en question. Quelles sont mes priorités, quelles sont celles de mes proches, ces personnes qui m'entourent au quotidien et me soutiennent dans les moments plus difficiles ? Pendant la pandémie, plusieurs de mes proches étaient à l'arrêt ou ont fortement ralenti leur activité professionnelle. En tant que médecin, c'était tout à fait le contraire pour moi. Cela a créé un certain décalage. Dans ces moments-là, c'est ressourçant d'écouter ses proches. Cela permet de trouver un bon équilibre. Ceci dit, trouver un bon équilibre entre mes proches, mes envies personnelles et de développement reste un challenge. Il n'y a pas de recette miracle mais je pense qu'il ne faut pas non plus se priver d'avoir des envies au niveau professionnel. Pour ma part, j'essaie



de garder un maximum de diversité dans mon travail et d'encourager les aspects qui me plaisent dans ma pratique. J'en ai toujours ressenti le besoin, mais la pandémie a certainement été un accélérateur. »

Comment vous y prenez-vous concrètement ?

**Dr. Christophe Dauge :** « Depuis deux ans, j'essaie de respecter trois axes dans ma pratique : l'axe médecin de famille, l'axe pédagogique et l'axe physiologie de l'exercice physique. Le premier axe est très simple : il s'agit de mon métier, la médecine générale. Le deuxième est en lien avec la formation de jeunes médecins. Mon maître de stage initial de médecine générale m'a transmis sa passion de la valeur de l'échange avec des stagiaires ou des assistants en formation. C'est très nourrissant d'avoir quelqu'un qui confronte mes habitudes de pratique pour pouvoir rester à la page. Les jeunes médecins ont une autre approche du métier, de par la formation qui évolue évidemment, mais aussi de par leur recherche d'un meilleur équilibre entre vies privée et professionnelle. Je suis donc maître de stage dans deux réseaux universitaires depuis une bonne dizaine d'années.

Par ailleurs, j'essaie d'inclure mes intérêts personnels dans mon travail, d'autant plus depuis le début de la pandémie. Avec un ami ostéopathe, nous partageons depuis plusieurs années une grosse passion pour la course à pied en théorie et en pratique. Depuis bientôt deux ans, nous avons développé un laboratoire de physiologie de l'effort. Le but est d'objectiver les capacités d'effort afin de mieux personnaliser et organiser la remise en forme ou l'entraînement selon l'objectif poursuivi. J'y consacre environ une journée complète par semaine. Notre structure propose donc des tests d'effort mais aussi des stages pratiques et des programmes d'entraînement personnalisés. Nous adaptons ces programmes de semaine en semaine en ayant des contacts réguliers avec les athlètes. C'est agréable de pouvoir mettre de la passion dans mon travail. En plus, je peux faire appel aux compétences apprises pendant mes cours passés mais aussi en orientant mes formations continues en sciences de la motricité. »

Quels conseils aimeriez-vous partager concernant la recherche d'un équilibre entre vie professionnelle et vie privée pour les indépendants ?

**Dr. Christophe Dauge :** « Le premier conseil que je pourrais donner est d'apprendre à mieux se connaître afin de ne pas se décevoir. Ne pas bien se connaître peut mener à prendre de mauvaises décisions. Écouter ses proches et oser se remettre en question aussi. Qu'est-ce qui est essentiel ? Qu'est-ce qui correspond à mes désirs primaires ou d'accomplissement personnel ? Est-ce que je serai toujours fier de mes actions dans 15 ans ? C'est important de se rappeler les raisons qui nous ont poussé vers ce métier sans aller trop loin, en gardant un bon équilibre. Il ne faut pas hésiter à se faire aider : cela peut être intéressant d'avoir un point de vue externe sur ses actions. Notre association avec une consœur et un confrère nous permet régulièrement des échanges productifs et soutenant. Intégrer une de ses passions dans son métier a bien fonctionné pour moi. Prendre un risque novateur et calculé. Je pense qu'il peut être intéressant de trouver des conseillers, que ce soit au niveau psychologique ou financier, pour oser concrétiser un projet.

Enfin, continuer à jouer et à profiter des plaisirs simples pour recharger les batteries. Simplement entendre la demande d'un enfant par exemple. J'ai une petite fille de cinq ans pleine d'énergie qui demande, dès qu'elle rentre de l'école, à passer du temps avec moi. Cela m'a incité à me remettre en question. J'ai essayé, à ce moment-là, d'opérer des changements pour trouver un meilleur équilibre entre mon métier et ma vie familiale. »

Quels sont vos souhaits pour l'avenir ?

**Dr. Christophe Dauge :** « Au niveau privé, faire en sorte que tout continue à bien se passer dans ma petite famille. Au niveau professionnel, continuer à mettre plus de passion dans ma pratique en développant ce projet d'expertise dans la physiologie du sport et de l'effort. J'aimerais aussi garder l'énergie pour transmettre aux jeunes étudiants en médecine ou aux jeunes généralistes les moyens de rester l'interface principale de leurs patients au niveau de la santé. C'est important de maintenir et valoriser cette première ligne de soins qui reste un atout social, économique et à valeur pédagogique pour les patients. »

CINQ CONSEILS POUR PROFITER DE VOTRE TRAVAIL EN SOCIÉTÉ

Travailler en société présente de nombreux avantages pour les indépendants, notamment pour sortir vos bénéfices d'une manière fiscalement avantageuse. Valérie Chenot, Key Account Manager pour les professions libérales, et Julien Duchateau, Key Account Manager pour les entrepreneurs, vous proposent quelques conseils pour profiter en privé des fruits de votre travail en société.



VALÉRIE CHENOT  
Key Account Manager Professions Libérales

DÉTERMINEZ VOTRE HORIZON TEMPOREL

Pour sortir l'argent de votre société au meilleur taux, un bon timing est nécessaire. De manière générale, il vaut mieux être patient pour profiter d'avantages fiscaux intéressants. Pour savoir quelle décision prendre et à quel moment, mieux vaut définir votre horizon temporel ainsi que vos besoins à court, moyen et long terme.

**Valérie Chenot :** « Commencez par vous poser quelques questions : que vous faut-il chaque mois pour assurer vos besoins privés ? Avez-vous prévu des investissements importants dans les prochaines années ? Souhaitez-vous concrétiser des projets personnels ou professionnels ? Combien vous faudra-t-il pour vivre confortablement au terme de votre carrière ? Les réponses à ces premières questions sont déterminantes pour décider comment et à quelle fréquence sortir l'argent de votre société de la meilleure manière possible. »

TROUVEZ LE BON ÉQUILIBRE

**Julien Duchateau :** « Il existe de nombreuses manières de sortir l'argent de votre société. Nous considérons trois composantes dans ce que nous appelons le 'revenu global'. Tout d'abord, la rémunération. Celle-ci comprend votre salaire et vos avantages de toute nature (laptop, voiture de société, téléphone). Ensuite, l'Engagement Individuel de Pension (EIP), un placement fiscalement avantageux où votre société verse des primes en prévision de votre retraite. Enfin, la distribution de dividendes ordinaires ou à taux réduits. »

Ces différentes façons de distribuer vos liquidités excédentaires ont chacune des avantages et des inconvénients au niveau du temps d'attente et du coût fiscal. Il s'agit donc de trouver le juste équilibre entre ces différentes composantes afin d'optimiser votre revenu global.

MAXIMISEZ VOS AVANTAGES FISCAUX

Sortir les fonds excédentaires de votre société peut s'avérer compliqué. En effet, si vous ne respectez pas certains délais ou si vous prenez une décision plutôt qu'une autre, vous risquez de ne pas pouvoir profiter de certains avantages fiscaux et donc de perdre de l'argent.

**Valérie Chenot :** « Si vous pouvez vous le permettre, attendez quelques années pour distribuer des dividendes à taux réduit. Vous pouvez également verser des primes dans votre EIP pour vous constituer un capital pension-complémentaire en prévision de la retraite. Vérifiez la hauteur de votre salaire pour bénéficier, à certaines conditions, d'un taux réduit sur l'impôt des sociétés. Chaque décision a un coût mais vous pouvez certainement trouver la manière la plus avantageuse pour vous de profiter de la législation fiscale. »

INVESTISSEZ EN SOCIÉTÉ

**Julien Duchateau :** « Avant de pouvoir distribuer vos dividendes de manière optimale, vous devez généralement respecter un délai d'attente allant jusqu'à cinq ans selon le système choisi. En attendant, rien ne vous empêche de faire fructifier les fonds réservés grâce à votre société. »

Pour ce faire, vous pouvez créer un portefeuille de placements diversifiés, en accord avec votre profil de risque, et commencer à investir en société. Par la suite, vous ne devrez pas revendre les placements de votre société pour ensuite les recréer en privé. Vous pourrez les transférer directement vers votre sphère privée et continuer à épargner.

OPTIMISEZ VOTRE REVENU GLOBAL

Vérifiez chaque année que vous avez bien optimisé les différentes composantes de votre revenu global : votre rémunération, votre EIP et la distribution de vos dividendes.

**Valérie Chenot :** « Votre situation tant professionnelle que personnelle peut évoluer, vos revenus peuvent fluctuer, les lois et la fiscalité changent fréquemment. Il y a peut-être des manières plus efficaces pour sortir l'argent de votre société afin d'en profiter à titre privé. Faites-vous conseiller pour faire, là aussi, les meilleurs choix financiers. »



JULIEN DUCHATEAU  
Key Account Manager Entrepreneurs

ENVIE DE PROFITER DE VOTRE TRAVAIL EN SOCIÉTÉ ?

Discutez-en avec nos experts et découvrez tous nos conseils pour sortir l'argent de votre société de la meilleure manière possible.

# VARIEZ LES MANIÈRES DE VOUS RÉMUNÉRER

Exercer votre activité en société est un excellent choix. En effet, celle-ci peut vous aider à étoffer votre patrimoine. Et si vous profitez de vos bénéfices pour développer vos projets professionnels et privés ? Pour ce faire, optimisez ce que nous appelons le revenu global afin de transférer de manière fiscalement avantageuse l'argent de votre société vers votre sphère privée. Voici quelques explications de Dimitri Bauters, Directeur régional Bruxelles-Wallonie.



DIMITRI BAUTERS  
Directeur régional Bruxelles-Wallonie

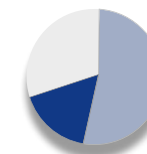
## Qu'est-ce que le revenu global ?

Dimitri Bauters : « Le revenu global est la mise en place d'une politique de distribution des liquidités de votre société vers votre sphère privée. Pour augmenter les bénéfices que vous recevez de votre société, vous pensez peut-être spontanément à augmenter votre salaire. Or, plus vous l'augmentez, plus vous payez des taxes élevées à l'impôt des personnes physiques. Optimiser votre revenu global permet donc de transférer les fonds excédentaires de votre société d'une autre manière et de profiter de meilleurs avantages fiscaux. »

## CONSEIL D'EXPERT

Dimitri Bauters : « Variez les manières de vous rémunérer. Chacune de ces composantes a des avantages et des inconvénients. Tout dépend de vos besoins, de vos situations personnelle et professionnelle, de vos projets en cours ou sur le long terme. En optimisant les différentes composantes de votre revenu global selon ces critères, vous pourrez sortir vos bénéfices aux meilleurs taux. »

## QUELLES SONT LES DIFFÉRENTES COMPOSANTES ?



- **Votre rémunération :**  
votre salaire et les avantages de toute nature (voiture de fonction, ordinateur, téléphone, etc.) que vous vous versez chaque mois pour subvenir à vos besoins.
- **Votre Engagement Individuel de Pension (EIP) :**  
votre société verse des primes dans ce placement fiscalement avantageux afin de constituer un capital complémentaire intéressant en prévision de la retraite. Ces primes peuvent être déduites à l'impôt des sociétés.
- **Vos dividendes :**  
vous pouvez sortir les bénéfices de votre société en constituant des dividendes ordinaires ou à taux réduits (systèmes VVPR-bis et/ou VVPR-ter, selon la société).

## QUEL REVENU GLOBAL CONVIENT LE MIEUX À VOTRE SITUATION ?

Discutez-en avec nos experts pour recevoir une proposition d'optimisation personnalisée.



Erika Rottey : « À dix ans, je savais déjà ce que je voulais faire quand je serais grande. À cette époque, une nouvelle pharmacie a ouvert dans le village où je suis née. La propriétaire était une femme très sympathique. Je m'y arrêtais souvent pour respirer l'odeur typique des lieux. Ce fut le déclic. Par la suite, j'ai été autorisée à accomplir des petites tâches pour elle, ce que j'ai adoré.

Personne n'a été surpris lorsque, quelques années plus tard, j'ai commencé des études universitaires pour devenir pharmacienne. Un choix évident pour moi, n'ayant même pas considéré d'autres alternatives. Mais comme mes parents ne possédaient pas leur propre officine et qu'une reprise se révélait extrêmement coûteuse, mon père m'a conseillé de suivre une spécialisation en pharmacie industrielle. Mon ambition est alors devenue de travailler dans une entreprise pharmaceutique.

Après mes études, j'ai rapidement trouvé un emploi dans une de ces entreprises à Bruxelles. Je suis ensuite passée par d'autres employeurs du même secteur. À chaque fois, le travail pour lequel j'avais été formée était confié à des consultants. C'est pourquoi je me suis de plus en plus intéressée au monde de la consultance. Entre-temps, j'ai eu deux enfants et un troisième était en route. Vivre et travailler en tant qu'indépendante présentait de nombreux avantages à ce niveau-là, notamment la flexibilité de pouvoir être à la maison en cas de nécessité. »

## LES CHARMES DE L'INDÉPENDANCE

« Pendant cette troisième grossesse, j'ai commencé à travailler en tant que consultante indépendante. Quatre ans plus tard, j'ai fondé une entreprise avec mon partenaire. C'était il y a vingt ans. Le travail arrivait trop vite pour que je puisse le gérer seule. J'avais besoin de collaborateurs et j'ai d'abord privilégié d'autres indépendants. Ce n'est qu'en 2009 que la première collègue est devenue une employée permanente. Elle est d'ailleurs toujours là. Chez M.P.C.A. International, nous effectuons des tâches administratives légales pour les entreprises pharmaceutiques et veillons à ce que leurs médicaments et produits de santé atteignent le marché de manière qualitative et sûre. De par l'aspect international de l'industrie pharmaceutique, nous opérons dans le monde entier, avec un accent sur l'Union Européenne et une connaissance particulière du Benelux. Qualité, intégrité et flexibilité sont nos valeurs clés. Quiconque souhaite travailler pour M.P.C.A. International doit tenir ces valeurs en haute estime.

Greet Demeester a rejoint notre équipe il y a quatre ans. Nous nous sommes tout de suite bien entendues. Greet est devenu ma confidente. J'ai fini par lui demander de devenir General Manager. Ce qui s'est avéré être une excellente décision. Je me suis déchargée d'un énorme fardeau. Auparavant, j'en faisais trop. Greet a repris ce que j'aimais le moins dans le métier, comme les aspects financiers par exemple. Elle a également pris en charge tout ce qui concerne les RH et le personnel. Greet et moi sommes rapidement devenues complémentaires. »

« C'est essentiellement pour diminuer la pression fiscale que j'ai voulu optimiser la façon de me rémunérer. »

ERIKA ROTTEY



Qui est Erika Rottey ?

Fondatrice et Manager de M.P.C.A. International — Divorcée  
Trois enfants (28, 26 et 24 ans) — Cliente de la Banque Van Breda depuis 2009



## PRÉPARER L'ENTREPRISE POUR L'AVENIR

« J'aimerais progressivement ralentir la cadence. Nous avons récemment embauché un nouveau collègue qui a les mêmes compétences que moi. C'est un spécialiste en pharmacie industrielle qui a 33 ans de moins. Je crois en cette collaboration. S'il souhaite évoluer dans l'entreprise, il pourra reprendre mon travail petit à petit. J'aurai alors plus de temps à consacrer pour développer mon business. Trouver de nouveaux clients et engager plus d'employés. De cette façon, l'entreprise pourra continuer à grandir et, espérons-le, prendre de la valeur. Pour ensuite pouvoir la quitter au sommet de sa gloire.

M.P.C.A International est une entreprise merveilleuse. J'espère sincèrement qu'elle continuera à se développer après ma carrière. Nous préparons déjà l'entreprise pour l'avenir. Greet et moi avons le même âge. Ce serait chouette de laisser M.P.C.A. International entre de bonnes mains en même temps. Pour pouvoir ensuite regarder avec satisfaction et fierté ce chemin parcouru ensemble et les années passées à travailler dur avec cette passion pour notre profession. Ce serait fantastique. »



« Vivre et travailler en tant qu'indépendante présente de nombreux avantages. »

Cinq clients à différents stades de leur carrière et nos conseils pour optimiser leur revenu global

# COMMENT OPTIMISER VOTRE REVENU GLOBAL?



ISABELLE RIERA  
Experte Van Breda Advisory



HÉLÈNE KREUSCH  
Spécialiste en placements fiscaux

Aimeriez-vous profiter davantage des bénéfices de votre travail en société ? Dans ce cas, utilisez toutes les possibilités financières et fiscales à votre disposition pour optimiser votre revenu global. Découvrez ce qu’Isabelle Riera, experte Van Breda Advisory, et Hélène Kreusch, spécialiste en placements fiscaux, ont proposé concrètement à certains clients en fonction de leur situation

LES DIFFÉRENTES COMPOSANTES DE VOTRE REVENU GLOBAL



PROFILS

**Audrey, 32 ans**  
Consultante IT, Célibataire

Après plusieurs années en tant que salariée, Audrey s’est lancée comme consultante en informatique indépendante. Elle a récemment créé sa société et a choisi de s’octroyer un salaire peu élevé pour commencer. Son travail lui prend beaucoup de temps mais elle essaye de profiter de la vie dès qu’elle le peut : elle adore voyager et prendre en photo de beaux paysages. Elle souhaite acheter son premier bien immobilier et commencer à profiter des possibilités d’épargne fiscalement avantageuse, vu qu’elle n’a pas beaucoup de dépenses.

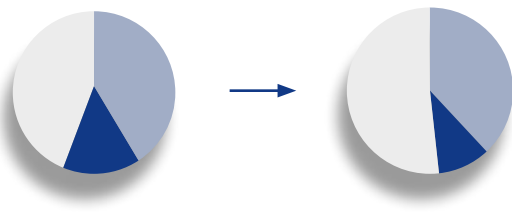


Conseils de nos expertes : « Nous avons proposé à Audrey d’augmenter sa rémunération brute (salaire et avantages de toute nature) jusqu’à 45 000 euros. À première vue, cela peut sembler contre-productif : un salaire plus élevé va de pair avec une augmentation des cotisations sociales et de l’impôt des personnes physiques. Mais dans le cas d’Audrey, cela lui permet d’avoir une plus grande marge de manœuvre fiscale pour constituer une pension extra-légale grâce à l’EIP. Avec l’augmentation de ses revenus, elle pourra également compenser ses années en tant que salariée grâce au ‘backservice’. En outre, comme elle remplit toutes les conditions, elle bénéficie d’un impôt des sociétés moins élevé sur ses 100 000 premiers euros de bénéfice. Les fonds excédentaires dans sa société lui permettent de profiter du système VVPR-bis. Après un certain délai, elle peut récupérer ses bénéfices à un taux avantageux. En attendant, rien ne lui empêche d’investir ces fonds en société. Auprès de la banque, elle peut déjà valoriser ces futurs dividendes pour investir dans le bien immobilier de ses rêves. »



**Benjamin, 35 ans**  
Dermatologue, En couple, deux enfants (jumeaux)

Benjamin travaille dans un cabinet avec d’autres médecins spécialistes. Il a créé sa société il y a deux ans, conseillé par son expert-comptable. Papa de jumeaux, ce qui engendre pas mal de frais, il se sent un peu à l’étroit dans son logement actuel. Il aimerait acheter, avec sa compagne, une maison à la campagne avec un beau jardin. Pour faire face à des dépenses privées assez importantes, Benjamin s’octroie un salaire élevé. Cela lui permet d’épargner pour son capital-pension complémentaire avec l’EIP mais il préférerait une solution qui lui permette d’assurer les dépenses familiales actuelles et de mettre de côté pour leur futur.



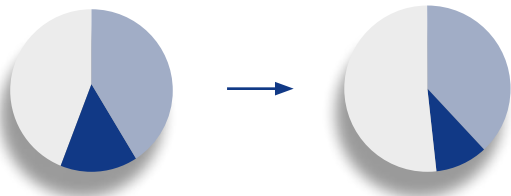
Conseils de nos expertes : « Benjamin a raison de penser à sa famille et à leur avenir. Pour l’aider, nous lui avons proposé un plan d’optimisation de son revenu global année après année. Dans ce nouveau plan, il réduit sa rémunération, tout en subvenant à ses besoins en privilégiant des manières alternatives de sortir les bénéfices de sa société. Comme cette dernière est récente, il peut profiter du système de dividendes VVPR-bis. Cela signifie qu’il peut récupérer ses bénéfices à un taux avantageux après un délai d’attente plus court que les réserves de liquidation. Lorsqu’il aura trouvé le logement de ses rêves, il pourra éventuellement mettre en gage son EIP et faire appel à un ‘crédit bullet’ pour en financer l’achat. Ses mensualités seront nettement plus supportables puisque ce crédit permet de ne payer chaque mois que les intérêts et de rembourser le capital emprunté en une fois à l’échéance. Ce remboursement pourra donc être fait à terme grâce aux dividendes mis en place entre temps. »





**Christophe, 46 ans**  
Managing Director,  
Marié, 3 enfants (famille recomposée)

Après le départ à la retraite de son oncle, Christophe a pris la tête de l'entreprise familiale où il avait déjà fait une partie de sa carrière. Il a proposé quelques réorientations stratégiques et le succès est au rendez-vous. Sur les conseils de son expert-comptable, il a créé sa propre société de management il y a quelques années. Christophe a deux enfants d'un premier mariage et un enfant avec sa nouvelle épouse qui est également indépendante. Ensemble, ils ont acheté une maison dont le crédit est en cours. Étant fort occupé, il a envie de prendre du bon temps en famille en prévoyant de belles vacances d'été.

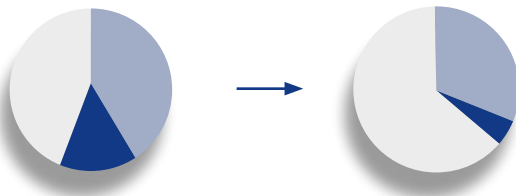


Conseils de nos expertes : « Nous avons cherché à optimiser le revenu global de Christophe pour tenir compte de sa situation actuelle ainsi que de son futur en lui proposant un plan sur plusieurs années. En réduisant quelque peu son salaire, il garde de quoi pourvoir à ses dépenses privées, mais il peut se verser des bénéfices d'une manière plus avantageuses. En effet, il payait jusqu'à présent des taxes élevées sur sa rémunération, ce qu'il peut réduire drastiquement avec des dividendes. Il bénéficie du système VVPR-bis qui lui permet de sortir son argent après le troisième exercice comptable. Si cela n'avait pas été le cas, nous aurions aussi pu créer des réserves de liquidation. En attendant, il peut se verser chaque année des dividendes ordinaires pour sortir son bénéfice en payant un précompte mobilier de 30% (la pression fiscale reste moins élevée qu'une rémunération). Après environ 4 ans, il aura accès aux dividendes du système VVPR-bis. Cet argent peut déjà être investi en société entre temps. Dans tous les cas, son patrimoine privé augmente et la possibilité de partir en vacances avec toute la famille est en phase de devenir une réalité. »



**Denis, 53 ans**  
Avocat en droit commercial, Divorcé, 1 enfant

Denis est partenaire du cabinet d'avocats où il exerce depuis quelques années. Il a déjà une belle carrière derrière lui, quelques succès notoires et profite d'un salaire intéressant. Il a fini de payer le crédit de sa maison il y a trois ans. Son prochain objectif est de soutenir financièrement sa fille, qui vit avec lui une semaine sur deux, lorsqu'elle entrera à l'université dans deux ans et de lui offrir un bel avenir par la suite. De son côté, il aimerait plus profiter de la vie. Pourquoi pas un road trip en cabriolet sur la côte ouest des Etats-Unis avec des amis ou une résidence dans la région bordelaise pour souffler un peu ? Il veut assurer son niveau de vie futur et l'avenir financier de son enfant.



Conseils de nos expertes : « Comme Denis a déjà un patrimoine privé assez développé, nous avons surtout cherché à préparer son avenir. En réduisant son salaire, il réduit aussi la lourde pression fiscale qui y était liée. L'objectif est de créer un maximum de réserves de liquidation tout en conservant de quoi vivre confortablement au quotidien. Comme son crédit hypothécaire est remboursé et qu'il n'a pas d'énormes dépenses actuelles, il peut se permettre les cinq années d'attente avant de récupérer ses bénéfices à taux réduit. Nous avons aussi proposé à Denis d'investir dans un bien immobilier : un immeuble de rapport ou une résidence secondaire en utilisant les futures réserves de liquidation. Il peut alors profiter directement des revenus locatifs et développer son patrimoine sans attendre. »

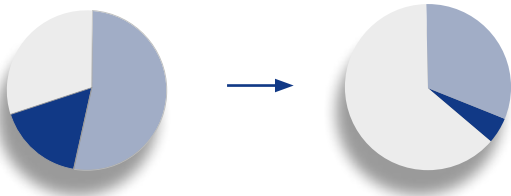


**Elisabeth, 59 ans**

Neurologue, Mariée, deux enfants

Elisabeth est médecin spécialiste, métier qu'elle exerce dans un hôpital, et gagne bien sa vie. Elle travaille en société depuis quasiment le début de sa carrière professionnelle. Pendant longtemps, elle a fait appel aux services d'un courtier d'assurance qui lui a recommandé d'augmenter sa rémunération chaque année pour pouvoir augmenter les primes versées dans son EIP. Elisabeth habite avec son époux dans une maison dont le crédit a été entièrement remboursé. Ses enfants ont terminé leurs études supérieures, l'un des deux habite encore avec ses parents. Elisabeth approche de l'âge de la retraite, qu'elle appréhende un peu car elle adore son métier, et aimerait continuer à vivre confortablement.

Conseils de nos expertes : « Jusqu'à présent, Elisabeth a bien préparé sa fin de carrière. Elle va pouvoir profiter d'un capital-pension complémentaire très intéressant lorsqu'elle retirera son EIP à la retraite. Sa rémunération importante lui a également permis d'avoir un niveau de vie confortable mais elle a du payer chaque année un impôt élevé pour en bénéficier. Comme Elisabeth approche de l'âge de la pension et qu'elle n'a plus beaucoup de charges en privé (son logement est payé et ses enfants sont presque autonomes), elle a tout intérêt à réduire son salaire autant que possible pour pouvoir créer un maximum de réserves de liquidation. Cet argent n'est évidemment pas bloqué : Elisabeth peut l'investir en société. Lorsqu'elle prendra sa pension, elle pourra liquider sa société et récupérer ces réserves de liquidation sans devoir payer de précompte mobilier. »



**ENVIE D'OPTIMISER VOTRE REVENU GLOBAL ?**

Discutez-en avec des spécialistes. Nous vous proposons des conseils personnalisés tenant compte de la fiscalité, de votre situation personnelle et professionnelle, de vos attentes et de vos objectifs.

# FAITES-VOUS CONSEILLER PAR DES EXPERTS

Passionné par votre métier, vous consacrez chaque jour beaucoup de temps et d'énergie à développer votre activité. Vous préférez certainement profiter des moments restants avec votre famille et vos amis plutôt que de vous pencher sur des questions fiscales ou financières. Faites donc appel à des experts pour vous guider dans tous vos projets de vie professionnels ou privés.

## DÉCOUVREZ NOS EXPERTS

**Isabelle Riera**

Experte Van Breda Advisory  
Spécialiste en droit et fiscalité



**Vincent Muntz**

Expert Van Breda Advisory  
Spécialiste en transmission et cession d'entreprise

« L'écrivain Eric Vuillard a dit : « Une entreprise est une personne dont le sang monte à la tête. On appelle cela une personne morale. Leur vie dure bien au-delà des nôtres ». C'est pour cela que nous accompagnons les entrepreneurs et leurs entreprises dans leur transmission. »



**Valéry Dehoux**

Expert Van Breda Advisory  
Spécialiste en finance, fiscalité, transmission et cession d'entreprise



**Kris Wilson**

Consultant immo pour Van Breda Immo Consult  
Spécialiste en achat, gestion et vente de bien immobilier d'investissement

« Le cyclisme est probablement ma plus grande passion après l'immobilier. La constitution de patrimoine, c'est un peu comme le vélo : il faut pouvoir garder une certaine stabilité en toute circonstance. C'est pourquoi je veille sur le bon équilibre entre vos actifs mobiliers et immobiliers. »



« C’est important d’être entouré de personnes compétentes qui nous permettent de réaliser nos rêves. »

ALEXANDRE PROVIDAS



Qui est Alexandre Providas ?

Médecin généraliste — Marié — Habite bientôt à Wemmel — Client de la Banque Van Breda depuis 2022

DISCUTONS-EN ENSEMBLE

Envie de sortir l’argent excédentaire de votre société d’une manière fiscalement avantageuse ? De planifier votre fin de carrière et la reprise de votre entreprise ? Ou bien d’investir dans un immeuble de rapport pour étoffer votre patrimoine ? Nous serions ravis de vous aider. Faites-nous part de tous vos questionnements, de vos besoins et de vos objectifs. Analysons ensemble votre situation professionnelle et privée pour trouver la meilleure manière de procéder. Rien n’est impossible avec les bons partenaires.

EXPERTS DANS LEURS DOMAINES

Votre account manager est bien entendu votre premier interlocuteur au sein de la banque. Pour vos questions les plus pointues, nous faisons appel aux services de Van Breda Advisory et de Van Breda Immo Consult. Le premier est notre département d’experts spécialisés en droit, finance et fiscalité. Le second se spécialise dans les investissements immobiliers. Leurs buts ? Vous aidez à naviguer dans ces domaines complexes et vous proposer des solutions optimales.

VOTRE AFFAIRE ? NOTRE AFFAIRE !

Plus qu’un slogan, c’est une réalité. Partenaire des entrepreneurs et des professions libérales depuis des décennies, nous connaissons parfaitement les spécificités de votre domaine d’activité et les défis rencontrés au cours de votre carrière. Comme vous êtes unique et que votre situation l’est tout autant, nous avons à cœur de vous proposer des réponses concrètes et personnalisées à toutes les questions que vous pourriez vous poser.

FAITES APPEL À DES EXPERTS

Découvrez dès aujourd’hui comment nos experts peuvent vous aider dans vos vies professionnelle et privée. Contactez-nous !

**Dr. Alexandre Providas :** « Depuis aussi longtemps que je m'en souviens, j'ai toujours voulu faire la médecine. Mon père était aussi généraliste et m'a transmis la passion du métier. Pendant mes études, j'ai hésité entre la gériatrie et la médecine générale. J'ai eu la chance de pouvoir exercer en milieu hospitalier en tant que gériatre pendant presque six ans. J'ai beaucoup apprécié cette expérience.

Il y a deux ans, comme je voyais beaucoup de patients dans mon cabinet médical, je me suis lancé à temps plein en médecine générale. Je gère aussi deux maisons de repos en tant que médecin coordinateur. Après autant d'années dans le milieu hospitalier, j'avais pris l'habitude d'échanger avec des collègues. Cela me manque un peu maintenant que je suis en cabinet à temps plein. Heureusement, comme je suis aussi médecin auditeur pour une entreprise américaine, cela me permet de continuer à travailler en équipe.

Ce qui me plaît dans mon domaine d'activité, c'est de pouvoir soulager les patients, de me sentir utile. C'est un métier merveilleux. Il demande beaucoup de sacrifices pendant les études, puis par la suite dans la vie familiale, mais le jeu en vaut la chandelle. C'est passionnant de pouvoir aider les patients mais aussi de les écouter et de les soutenir. J'apprécie également d'être mon propre patron. Je peux exercer mon métier sans compter les heures. »

## CRISE SANITAIRE ET CONSÉQUENCES

« Le futur de la médecine générale est peut-être un peu incertain en Belgique. Il existe encore beaucoup de limitations pour accéder à la profession, alors qu'il y a une pénurie de généralistes. Pour les patients, comme pour les autres médecins, ce serait bien que la jeunesse et les autorités se rendent compte que c'est un chouette métier qui en vaut vraiment la peine. Les deux dernières années ont été un peu plus compliquées avec la crise sanitaire. Nous avons dû nous adapter, relever de nouveaux défis. En plus du rôle de médecin, il a parfois fallu jouer le rôle de psychologue et de secrétaire. Cela demande beaucoup de temps et prend beaucoup d'énergie au niveau émotionnel. Les consultations par téléphone ont également pris une place de plus en plus importante. Je reçois même parfois des photos par WhatsApp.

Certaines personnes ne comprennent pas qu'il n'est pas toujours possible de proposer un diagnostic correct avec ces moyens de communication. J'essaye au maximum de faire venir mes patients au cabinet, afin de leur offrir une consultation appropriée. Le meilleur téléphone ne pourra jamais remplacer un examen clinique. Il en va aussi de leur sécurité. »



## AVANTAGES DU TRAVAIL EN SOCIÉTÉ

« Mon expert-comptable suivait déjà mon père à l'époque. Nous avons une relation de confiance extraordinaire. Depuis que j'ai commencé à travailler en société, après mes études, il m'a conseillé de créer des réserves de liquidation. C'est ma façon principale de me rémunérer. Je me verse un petit salaire mais je peux faire des investissements intéressants en privé grâce à ces réserves de liquidation. Avec mon épouse, j'ai acheté une maison à Wemmel et nous allons déménager très prochainement.

Mon account manager auprès de la Banque Van Breda m'a aidé à organiser mes finances. Pas uniquement pour ce projet immobilier mais aussi sur le long terme. Par exemple, je pense vendre mon cabinet médical actuel dans les prochaines années. Retrouver un lieu de travail dans le même quartier risque d'être compliqué

vu que les prix de l'immobilier ont flambé. De même, si je souhaite avoir des enfants, ou quand j'aurai remboursé mon crédit, je devrai probablement modifier les façons de me rémunérer. Cela m'inquiète un peu de devoir toucher à mes réserves de liquidation mais je sais que je serai bien conseillé.

J'apprécie d'avoir trouvé le bon partenaire pour mes finances. En tant que médecin, nous sommes des proies faciles parce que nous sommes très absorbés par notre métier. C'est important d'être entouré de personnes compétentes et de confiance qui nous permettent de réaliser nos rêves. À l'avenir, j'aimerais créer un petit cabinet médical au fond du jardin, sur le terrain de la maison que je viens d'acheter. J'ai la chance d'avoir une épouse tout aussi motivée que moi et qui travaille dur. C'est super de voir que nous avançons ensemble dans la vie. Nous nous soutenons mutuellement. »

« J'ai la chance d'avoir une épouse tout aussi motivée que moi. Nous nous soutenons mutuellement. »

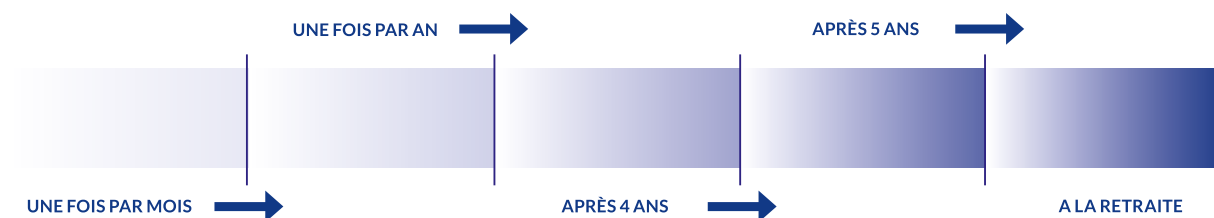


# QUAND PROFITER DES BÉNÉFICES DE VOTRE SOCIÉTÉ ?

Comme vous travaillez dur chaque jour, vous avez certainement envie d'en profiter à titre privé. Mais à quel moment exactement sortir l'argent de votre société pour que ce soit le plus avantageux au niveau fiscal ? Découvrez les conseils de Romain Dupont, Senior Account Manager Entrepreneurs, et Valéry Dehoux, Expert Van Breda Advisory, pour vous préparer bien à temps !



ROMAIN DUPONT  
Senior Account Manager Entrepreneurs



## UNE FOIS PAR MOIS : VOTRE RÉMUNÉRATION

**Romain Dupont :** « En tant que dirigeant de la société, vous pouvez décider du montant de votre rémunération, que vous pouvez définir selon vos dépenses privées et votre niveau de vie. Ceci dit, plus votre salaire est élevé, plus vous devez payer d'impôts et de cotisations sociales. Il peut toutefois être intéressant d'augmenter votre rémunération à 45 000 euros par an pour bénéficier d'un impôt des sociétés réduits sur vos 100 000 premiers euros de bénéfices. À vous de voir ce qui convient le mieux en fonction de votre situation. »

## UNE FOIS PAR AN : VOS DIVIDENDES ORDINAIRES

**Valéry Dehoux :** « Après avoir payé l'impôt des sociétés, vous pouvez choisir de verser le bénéfice réalisé sous forme de dividendes ordinaires. Il faudra toutefois retirer 30% de précompte mobilier sur le montant versé. L'avantage, c'est que vous ne devrez plus déclarer ce revenu par la suite à l'impôt des personnes physiques. Ce versement annuel peut être un complément intéressant au salaire et vous permet de profiter rapidement de l'argent en privé sans devoir nécessairement augmenter votre rémunération. »

## APRÈS 4 ANS : VOS DIVIDENDES VVPR-BIS

**Valéry Dehoux :** « Si vous avez créé votre PME après le 1er juillet 2013 (ou par le biais d'une augmentation de capital), vous pouvez bénéficier du système VVPR-bis. C'est une possibilité avantageuse de distribuer des dividendes étant donné que le précompte mobilier est

moins élevé que pour un dividende ordinaire. Vous ne pouvez néanmoins bénéficier de ce système avantageux qu'à partir du troisième exercice comptable qui suit celui de la création de la société. Dans ce laps de temps de plus ou moins 4 ans, vous pouvez tout à fait investir votre argent en société. »

## APRÈS 5 ANS : VOS DIVIDENDES VVPR-TER

**Valéry Dehoux :** « Chaque année, vous pouvez constituer une réserve de liquidation (VVPR-ter) avec les bénéfices de votre société après impôts. Il vous faudra payer environ 10% de taxes au moment de la constitution de cette réserve, mais ce montant peut être récupéré après 5 ans d'attente en payant un précompte mobilier supplémentaire de 5%. Vous pouvez donc créer chaque année une réserve de liquidation et en profiter à chaque nouvelle échéance. De plus, rien ne vous empêche d'investir cet argent en société en attendant la fin des 5 ans. »

### TIP

## QUAND TRANSFÉRER LES ACTIFS DE VOTRE SOCIÉTÉ VERS VOTRE SPHÈRE PRIVÉE ?

En règle générale, ce choix dépend de ce que vous comptez faire avec cet argent, mais aussi du délai dans lequel vous en avez besoin. En résumé, moins vous attendez, plus la pression fiscale sera élevée.

A LA RETRAITE: VOTRE EIP

Romain Dupont : « L'Engagement Individuel de Pension (EIP) est un placement fiscalement avantageux que vous pouvez souscrire grâce à votre société. Les primes versées dans cette assurance-groupe sont déductibles à l'impôt des sociétés, tant que vous respectez la règle des 80%. Cela signifie que les montants constitués au terme ne peuvent pas dépasser 80% de la dernière rémunération brute annuelle. Pour augmenter ce montant, vous devrez donc augmenter votre salaire, ce qui peut être un avantage comme un inconvénient. D'où l'importance d'un bon accompagnement. Dans tous les cas, lorsque vous prendrez votre retraite, vous pourrez récupérer les primes versées dans votre EIP à un taux très avantageux. »

VALÉRY DEHOUX  
Expert Van Breda Advisory



Comment sortir les bénéfices de votre société de la manière la plus avantageuse et après combien de temps ? Nos experts vous proposent des solutions sur mesures, en accord avec vos attentes professionnelles et personnelles.

« Une organisation un peu plus carrée peut faire tourner le monde un peu plus rond »

LEÏLA BHANJI



Qui est Leïla Bhanji ?

Facilitatrice organisationnelle - FAO — Mariée — Deux enfants (10 et 8 ans) — Habite à Gesves  
Cliente de la Banque Van Breda depuis 2014



Leïla Bhanji : « Mon parcours professionnel commence par des études à l'Institut des Arts de Diffusion (IAD) à Louvain-la-Neuve, où je me suis spécialisée en direction de production et en script. J'ai travaillé pendant quatre ans pour la télévision et le cinéma. C'est un milieu complexe : il faut d'abord faire ses preuves pour pouvoir décrocher de chouettes projets et je n'avais pas cette patience-là.

Ensuite, j'ai eu l'occasion de travailler 12 ans dans le secteur de la jeunesse. C'est là que j'ai vraiment pu développer mes compétences en accompagnement : accompagnement de bénévoles dans leurs projets, coordination de projets, formations de formateurs, gestion de projets. La réflexion était très métacognitive : il fallait tout le temps prendre du recul et analyser les choses. J'ai suivi en parallèle une formation 'Solvay Entrepreneurs' à la Solvay Business School, ce qui m'a apporté tout le bagage nécessaire pour monter mon propre projet professionnel.

## AIDER À ATTEINDRE DES OBJECTIFS

Après cette longue expérience dans le non-marchand, j'ai eu envie d'accompagner des adultes et de proposer du coaching professionnel aux entrepreneurs. Je suis aujourd'hui facilitatrice organisationnelle avec ma propre marque : FAO. Mon angle d'attaque est l'organisation du travail. Je suis persuadée qu'une organisation un peu plus carrée peut faire tourner le monde un peu plus rond. La persévérance est également importante pour développer un projet professionnel.



Aujourd'hui, je fais du conseil en management et j'accompagne les entrepreneurs et chefs d'entreprise dans leur organisation du travail, afin qu'ils soient davantage autonomes et efficaces dans leur métier. Je réalise des séances individuelles sur une période de 6 à 12 mois ainsi que des accompagnements à la carte, selon les besoins de mon client. Je propose également des formations en organisation du travail et en gestion du temps et des séances de mises au vert personnalisées pour les équipes. Selon l'ambition et la vision que mon client porte à ce type d'événement, nous réfléchissons ensemble à la formule qui correspond le mieux à ses attentes et je l'organise pour son entreprise et son équipe. Pour les accompagnements et le business coaching, il faut idéalement travailler

sur le long terme. Le changement dans une entreprise n'arrive pas en un claquement de doigts. Il faut voir le temps comme un allié. Mes missions commencent de toute façon avec une analyse des besoins et des attentes de mon client.

Ce qui me passionne dans mon métier, c'est d'aider les autres à faire évoluer leur business et de me sentir utile dans leur développement professionnel. Que mes clients soient satisfaits d'eux-mêmes. Mon objectif est de faire en sorte qu'ils atteignent les leurs. Quand un client me dit qu'il a connu une augmentation de 20% de chiffre d'affaires en six mois grâce à mes accompagnements, j'estime que j'ai accompli ma mission. Le but est aussi que ce client se sente le plus serein possible avec qui il est et avec son propre mode de fonctionnement dans son activité professionnelle. C'est important de prendre le temps de s'écouter et de s'accepter. La vie d'un entrepreneur est un marathon, pas un sprint. Il faut donc arriver à trouver sa vitesse de croisière.

## CONSEILS POUR ENTREPRENEURS

Il y aura toujours des imprévus dans la vie d'un entrepreneur : un appel, un nouveau client, un problème chez un fournisseur par exemple. Mais un imprévu, même sans en connaître la nature, peut se prévoir. Si vous chargez un petit peu moins votre journée, cela vous permettra de gérer les imprévus de manière plus sereine car vous aurez plus de temps pour le faire. Il suffit de se laisser une heure le matin et une heure le soir. Le matin, vous pouvez aborder ce que vous n'avez pas eu le temps de faire la veille. Le soir, vous pouvez gérer ce que vous n'avez pas eu le temps de faire la journée et anticiper les tâches du lendemain. Je sais que certaines personnes aiment avoir des agendas bien chargés mais ne vous inquiétez pas : ces moments que vous laissez vide se rempliront bien rapidement.

Mon autre conseil, c'est de tout noter et de se vider sa tête au maximum. Dès que vous avez une idée, notez-la quelque part. Vous pourrez ensuite décider si cette idée devient une tâche ou reste une idée. Vous pouvez aussi ne jamais rien en faire : toutes les idées ne doivent pas nécessairement être réalisées. Par ailleurs, il faut se dire que choisir, ce n'est pas renoncer : c'est prioriser. C'est simplement décider ce que vous allez faire en premier. Cela ne veut pas dire que vous mettez le reste à la poubelle, vous le mettez simplement au frigo. Le fait de prioriser, de décider ce qui est important pour vous, permet de voir le verre à moitié plein plutôt que le verre à moitié vide. Vous entrez alors dans une dynamique plus positive. »

« Choisir, ce n'est pas renoncer : c'est prioriser. Cela ne veut pas dire que vous mettez le reste à la poubelle, vous le mettez simplement au frigo. »

LEÏLA BHANJI



# UNE NOUVELLE DOSE D’INSPIRATION

Van Breda The SQUARE est de retour en Wallonie avec un programme alléchant. Rencontrez d’autres entrepreneurs et titulaires de professions libérales dans votre région tout en participant à des activités inspirantes. Vous avez la possibilité de choisir les événements qui vous conviennent avec nos formules ‘à la carte’ ou ‘all-in’. Voici un aperçu de la prochaine année académique.

En cette période pleine d’incertitude quant à l’avenir, les entrepreneurs et les titulaires de professions libérales ressentent le besoin bien légitime de se voir, d’échanger leurs expériences et de trouver de l’inspiration dans d’autres secteurs que le leur. Le partage de connaissance est plus que jamais nécessaire. C’est pourquoi nous vous proposons de devenir membre de « Van Breda The SQUARE », la communauté où nos clients peuvent se rencontrer et s’inspirer mutuellement.

## UNE AFFILIATION PLEINE D’AVANTAGES

- Participez à des activités et des rencontres durant les Inspiration Days.
- Inspirez-vous mutuellement grâce à des séminaires animés par des spécialistes, des workshops et des keynotes intéressantes.
- Rencontrez d’autres membres en participant à des SQUARE à table, des balades à pied (« Let’s Walk ») ou même à vélo (« Let’s Bike »).

## ENVIE D’AVOIR UN APERÇU DU PROGRAMME ?

Lors de nos Inspiration Days, nous partons à la découverte de lieux exceptionnels ayant leur propre histoire. Lors des éditions précédentes, nous avons déjà visité de magnifiques lieux d’art, dégusté différents vins et bières et vécu des expériences uniques. Cette fois encore, nous optons pour une combinaison d’art, de musique et de dégustation. Découvrez les dates et les lieux à visiter :

### 1.BELGIAN OWL WHISKY

Belgian Owl nous explique sa méthode de distillation de whisky authentique et les différentes senteurs provenant de ses deux alambics. Une belle occasion de découvrir et de goûter un whisky belge unique et primé.

Mercredi 5 octobre à Fexhe-le-Haut-Clocher

### 2.AGRISTO

Vous avez toujours voulu savoir comment faire des frites ? Agristo vous propose une visite guidée de son lieu de production innovant et vous explique tout le processus de la pomme de terre à la frite.

Jeudi 6 octobre à Wielsbeke

### 3.KMSKA

Après plus de 10 ans, le Musée Royal des Beaux-Arts d’Anvers ouvre finalement ses portes. Une belle occasion de découvrir ses collections, entre primitifs flamands et maîtres de l’expressionisme.

Vendredi 7 octobre à Anvers

### 4.BRASSERIE DUBUISSON

La Brasserie Dubuisson est la plus ancienne brasserie encore en activité en Wallonie et l’une des plus authentiques et innovantes. Après cette visite, les lieux et la fabrique de la bière n’auront plus de secret pour vous.

Mercredi 12 octobre à Leuze-en-Hainaut

### 5.GALAXY STUDIOS

Le point commun entre Hooverphonic et dEUS ? Ces deux groupes ont fait des enregistrements aux Galaxy Studios. Venez découvrir l’envers du décor dans ces studios dédiés aux beaux-arts du cinéma, de la musique et de la technologie du son.

Jeudi 13 octobre à Mol



4



1



3



2



5

## Comment devenir membre de Van Breda The SQUARE ?

- Rendez-vous sur [thesquare.banquevanbreda.be](https://thesquare.banquevanbreda.be)
- Cliquez sur « Demandez votre affiliation »
- Remplissez les différents champs
- Profitez des options ‘à la carte’ ou ‘all-in’ à un prix avantageux

## Choisissez la formule qui vous convient le mieux

### Devenez membre ‘à la carte’

100€ pour l’inscription avec le premier événement inclus, puis 50€ par événement.

### Devenez membre ‘all-in’

250€ pour l’année (avec possibilité de venir accompagné).

Pour plus d'informations:  
[www.banquevanbreda.be/blog](http://www.banquevanbreda.be/blog)



Banque Van Breda | Ledeganckkaai 7, 2000 Anvers,  
Société anonyme | TVA BE 0404 055 577, RPM Anvers,  
FSMA 014377 A  
Edi. resp.: Aude-Line.Berrahou@banquevanbreda.be  
Textes: Aude-Line.Berrahou@banquevanbreda.be  
Rédaction finale: Aude-Line.Berrahou@banquevanbreda.be  
Photos: Nomads Vision, Sarah Van Looy, Koen Fasseur



Réservée aux entrepreneurs et aux professions libérales

03 217 53 33  
Tous les jours ouvrables de 9h00 à 17h00

Banque Van Breda  
Ledeganckkaai 7, 2000 Anvers

[www.banquevanbreda.be](http://www.banquevanbreda.be)

La Banque J. Van Breda & C° respecte votre vie privée. Nous protégeons vos données à caractère personnel de manière honnête et transparente, dans le respect de la réglementation en vigueur. Vous trouverez notre déclaration sur la protection de la vie privée sur [www.banquevanbreda.be](http://www.banquevanbreda.be). Vous y découvrirez comment et à quelle fin la banque traite vos données à caractère personnel et avec qui elle les partage. Vous avez le droit de consulter, de faire rectifier et de supprimer vos données à caractère personnel. Vous pouvez aussi en demander le transfert à une autre institution financière. Si vous n'êtes pas d'accord avec la manière dont la banque traite vos données (par exemple à des fins de marketing direct), nous adaptons pour vous notre approche. Envoyez, pour chacune de ces questions, un e-mail à [serviceclients@banquevanbreda.be](mailto:serviceclients@banquevanbreda.be) ou utilisez le formulaire de contact sur [www.banquevanbreda.be](http://www.banquevanbreda.be). Si vous n'obtenez pas de réponse satisfaisante, n'hésitez pas à prendre contact avec le délégué à la protection des données à l'adresse [compliance@banquevanbreda.be](mailto:compliance@banquevanbreda.be). Pour plus d'informations ou en cas de désaccord avec le point de vue de la banque, rendez-vous sur [www.autoriteprotectiondonnees.be](http://www.autoriteprotectiondonnees.be)